



BUSSY Saint-Martin infos

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Bussy-Saint-Martin

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Octobre
2024

N°83



BUSSY
Saint-Martin infos
Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin
d'Informations
Municipales

Octobre 2024

Directeur
de la Publication :
Patrick GUICHARD

Rédaction et photos :
Sandrine BOURGOGNE,
Jean-Paul
HOUVENAEHEL
Commission
Communication
& Information
de la Mairie

Crédit photos :
DR - Mairie

Conception -
impression :
AZAPRIM
01 60 07 57 75

Tirage :
350 ex
Dépôt légal :
en cours

IMPRIM'VERT®

ENVIRONNEMENT

AMÉNAGEMENT D'UNE NOUVELLE LIAISON DOUCE

En collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG), la mairie de Bussy-Saint-Martin a souhaité renforcer la sécurité au niveau du passage du Rû de la Brosse, sur la D 217bis. La vitesse excessive de certaines voitures compromettrait la sécurité des piétons et des cyclistes.

La mairie a donc sollicité Marne et Gondoire pour la réalisation d'une allée sécurisée qui passera en contrebas de la route. Le tracé longe le terrain de tennis.



Une passerelle pour traverser le Rû de la Brosse existe déjà, une autre sera réalisée ultérieurement. La nouvelle allée sera réalisée en béton absorbant pour répondre aux nouvelles normes de la perméabilité des sols. Les travaux, financés intégralement par Marne et Gondoire, ont débuté en septembre.

La commune de Bussy Saint Martin se charge de l'aménagement du parking en surplomb du court de tennis ainsi que de la réfection du pourtour du terrain, en matériau absorbant.

Nous avons là aussi le souci de permettre le drainage des sols et leur perméabilité.





ENVIRONNEMENT



RENATURATION, UNE SOLUTION D'AVENIR

Doit-on toujours goudronner ?

Le sol est la base de la vie pour tous les êtres vivants. Support de nos forêts et paysages, il régit le cycle naturel de l'eau, la filtre et la purifie, et participe aux cycles des éléments nécessaires au développement des plantes et des cultures. C'est un puits de carbone indispensable pour limiter le réchauffement climatique, mais aussi le témoin de notre histoire enfouie et le socle de notre territoire.



Le sol est une ressource. Une ressource non renouvelable et menacée notamment par l'imperméabilisation. Cette prise de conscience a conduit Marne et Gondoire à organiser des rencontres les 12 juin et 10 septembre derniers, avec les élus des communes de la CAMG et divers intervenants experts sur le sujet.

La législation prend désormais en compte ces préoccupations. Un objectif a été défini au niveau national qui vise à atteindre "Zéro Artificialisation Nette" à l'horizon 2050. Au niveau local c'est le SDRIF-E (Schéma directeur d'Ile de France – Environnement), qui décline l'objectif national en échéances au niveau local. Le SDRIF-E fixe ainsi une réduction de 20% par décennie de la consommation de sols dans les collectivités locales. Le gouvernement a toutefois laissé entendre - très récemment - sa volonté de « faire évoluer la réglementation Zéro Artificialisation Nette pour répondre aux besoins essentiels de l'industrie et du logement ».



Il est pourtant essentiel de conserver un équilibre entre les impératifs liés à notre mode de vie (habitat, routes, parking, trottoirs...) et la sauvegarde des sols. Ceci passe par des techniques de dés-imperméabilisation et de renaturation qui deviennent centrales dans les documents d'urbanisme.

A Bussy-Saint-Martin, la réalisation de la liaison douce, à proximité du court de tennis, va dans ce sens, puisque l'allée sera faite dans un matériau absorbant. Il en ira de même pour le parking (en amont du court). Les allées du cimetière sont elles aussi déjà revêtues d'un complexe absorbant.

Collecte des encombrants exclusivement sur rendez-vous !

Un service de collecte des objets encombrants sur rendez-vous sera mis en place à Bussy-Saint-Martin **à compter du 4 novembre 2024**.

Cette prestation se substituera à la collecte à date fixe actuellement en vigueur.

Un numéro de téléphone dédié : **01 60 43 51 96** et une plateforme en ligne sont mis à la disposition des habitants pour la prise de rendez-vous.

Les règles de présentation, les quantités et la liste des déchets acceptés restent inchangées. Des courriers d'informations expliquant ce nouveau mode de collecte ont été distribués dans chaque boîte aux lettres.

Plus d'informations sur le site internet : sietrem.fr



Le SIETREM vous aide à financer votre composteur

en prenant à sa charge 62 % de son prix d'achat. Une participation de 20 € vous sera demandée lors du retrait du matériel.

À noter que les composteurs sont fabriqués par des personnes en situation de handicap.

Réservation sur le site du SIETREM :

<https://www.sietrem.fr/je-gere-mes-dechets/je-composte-mes-dechets/reserver-son-composteur-individuel/>





TRAVAUX DANS LA COMMUNE



RESTAURATION DE LA PORTE ET DU VITRAIL DE L'ÉGLISE DU VILLAGE

L'église du village va être en partie rénovée !

Le projet est soutenu financièrement par le ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France, le département de Seine-et-Marne et la Région Ile-de-France.

Ces rénovations supposent des interventions d'artisans-experts, car certaines parties de la porte, ainsi que le vitrail remontent au 13^{ème} siècle. Il s'agit donc de témoignages historiques de notre patrimoine, dont il nous faut prendre grand soin.

L'église a été classée monument historique en 1921.



UN MOT DE L'HISTOIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN.

À la suite de la découverte de sarcophage lors de travaux en 1967, trois sondages réalisés en 1999 (11 m² fouillés) ont livré, outre des sépultures allant du XII^e au XVI^e siècle, des sarcophages mérovingiens confirmant ainsi les observations antérieures. Dans le bas-côté nord, ont été découverts des sarcophages en plâtre dont certains décorés. Dans le chœur a été dégagé un sarcophage trapézoïdal à couvercle plat fait de trois pièces distinctes et portant des traces de décors en rosace à la tête et au pied. Ces sépultures permettent de dater la nécropole des VI^e-VIII^e siècles. Les décors de sarcophages relèvent du groupe est-Parisien, probablement produits à Dampmart.



VOIE EXPRESS VÉLO

Les travaux de la voie express vélo qui va relier Torcy à Val d'Europe ont débuté au rond-point de la grille noire.

LA FIN DU MARRONNIER

Le marronnier situé à l'intersection des rues de la Montagne et du Moulin a été abattu le lundi 30 septembre.



Cet été, une grosse branche est tombée - sans causer de dégâts aux habitations proches - faisant apparaître une plaie importante en haut du fût. L'arbre menaçait de s'ouvrir en deux parties et devenait dangereux pour la sécurité des usagers

circulant dans la zone. Un arbre sera bientôt replanté sur l'espace laissé libre.

L'AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE DU VILLAGE

La commune de Bussy Saint Martin a récemment procédé à l'agrandissement du columbarium situé au cimetière. Elle offre désormais une capacité accrue pour l'accueil des urnes funéraires, permettant ainsi aux familles de trouver un lieu de recueillement adapté pour leurs proches disparus. Cette initiative témoigne de l'engagement de la municipalité à accompagner les habitants dans des moments difficiles et à garantir des services funéraires de qualité.





ENQUÊTE



LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le Plan communal de sauvegarde est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques (incendie, inondation, séisme, risques industriels...) et à la gestion des crises associées.

Dans le cadre de son élaboration, la commune souhaite recenser les moyens humains et matériels qui pourront être mobilisés en cas de crise et les personnes fragiles.

La commune vous invite à nous retourner le formulaire ci-dessous dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à : contact@bussy-saint-martin.com.

RECENSEMENT DES MOYENS HUMAINS :

PROFESSIONS MÉDICALES

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	Profession

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	Compétences particulières

PERSONNES PARLANT UNE LANGUE ÉTRANGÈRE / INTERPRETARIAT

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	Langue

RECENSEMENT DES MOYENS MATÉRIELS :

ÉCHELLE, POMPE, GROUPE ÉLECTROGÈNE, TRONÇONNEUSE, MATÉRIEL D'ÉLAGAGE, TRACTEUR, PELLETEUSE...

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	Type de matériel

RECENSEMENT DES PERSONNES À RISQUE :

PERSONNES ISOLÉES, PERSONNES HANDICAPÉES, PERSONNES SANS MOYEN DE LOCOMOTION...

Nom et Prénom	Adresse	Téléphone	Observations



BIEN VIVRE ENSEMBLE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DU LOTISSEMENT DES AULNES



Nous profitons de la publication de ce Bussy Infos, pour souhaiter la **bienvenue aux familles nouvellement installées au Lotissement des Aulnes, situé sur Rentilly.**

Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous et que vous trouverez ici un cadre de vie chaleureux, paisible et accueillant.

UN RAPPEL : LE DÉSHÉRBAGE DEVANT LES MAISONS



Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant qu'incombe l'entretien du trottoir. Généralement, **vous devez entretenir la zone du trottoir jusqu'au caniveau ou sur une largeur d'un mètre devant votre maison.**

STATIONNEMENT GÊNANT !

La rue du MET à Rentilly va faire l'objet prochainement d'un marquage au sol pour le stationnement des voitures.

Avec la fin des travaux dans le centre du hameau, ce marquage devient nécessaire pour rendre les trottoirs aux piétons et favoriser l'organisation du stationnement, devenu parfois anarchique.

Il en va bien sûr de la sécurité de tous car le nombre de voitures augmente et la largeur de nos rues n'est pas extensible.

Pour se garer, il sera impératif de respecter les places de stationnement prévues. M. le Maire invite d'ores et déjà les riverains qui le peuvent à stationner leurs véhicules dans leur propriété.

Chaque nouvelle construction dispose de 3 places de stationnement. Elles doivent être utilisées !

FACE AUX INCIVILITÉS, RESTONS VIGILANTS !

LES DÉPÔTS D'ORDURES SAUVAGES SONT ILLÉGAUX.

Merci au donateur indélicat !
(ici sur le Chemin des Pages en septembre dernier).

Ne pas hésiter à contacter la mairie si vous êtes témoin d'un tel sans gêne.



NOUVELLE AFFECTATION SCOLAIRE POUR LES ENFANTS DE BUSSY-SAINT-MARTIN À BUSSY-SAINT-GEORGES

L'accroissement du nombre d'élèves, dont ceux de Bussy-Saint-Martin, ne permet pas de garantir l'accueil des enfants en élémentaire sur l'école LOUIS GUIBERT de Bussy-Saint-Georges. **Dorénavant, les enfants des familles nouvellement installées dans la commune, sont scolarisés sur l'école ANTOINE GIROUST (Bussy-Saint-Georges).** Ceci est le cas pour les enfants arrivés sur le lotissement des Aulnes.

L'acheminement par car scolaire avec accompagnement est assuré par le personnel de la mairie le matin et après-midi.

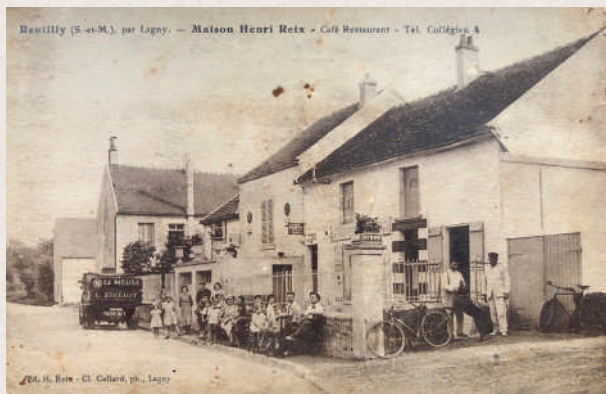
Pour rappel, les réservations au transport scolaire se font sur votre espace Famille. Vous avez jusqu'au jeudi minuit pour inscrire ou modifier vos inscriptions pour la semaine suivante.





NOTRE VILLAGE A UNE HISTOIRE

RENTILLY AVANT ET MAINTENANT...



Dans la rue du MET, un bistrot : la Maison Reix.

Il y avait autrefois un café à Rentilly, fermé à la fin des années 70. Des roues de charrette avaient été installées comme décoration, à l'entrée du lieu. On voit encore la trace de leur emplacement aujourd'hui.

ENTRE LA RUE DE CHAMPAGNE ET LA RUE DU MET...

À Rentilly, la sente qui relie la rue de Champagne et la rue du Met vient d'être baptisée, par décision du conseil municipal du 4 octobre 2024. Elle portera désormais le nom de **Sente Mado**.

Mado (de son vrai nom Marie-Madeleine Guyot) a été un personnage pittoresque dans l'histoire de Rentilly.

Née en 1913 dans les Pyrénées, elle habitait - seule après le décès de son mari - dans l'une des maisons de la cour de la rue du Met. Elle travaillait dans l'entreprise Menier.

Elle a été la dernière femme à utiliser le lavoir de Rentilly, transformé depuis en salle municipale.

Les habitants de Rentilly les plus anciens se souviennent de Mado, qui préférait son Solex à sa voiture, une Juva 4 que l'on peut toujours apercevoir, bien à l'abri, dans une grange de la ferme rue de Champagne.

Elle est décédée d'un accident de la circulation en 1987, à l'hôpital de Lagny.





FÊTES AU VILLAGE



Les 40 ans du comité des fêtes !

Le Comité des fêtes a fêté joyeusement son 40^{ème} anniversaire. Une fête de plus à Bussy et un bon moment passé ensemble. Sur le thème du folklore irlandais, musiciens et danseuses ont mis une belle ambiance dans la salle des fêtes.

Merci aux organisateurs et, plus largement, à tous ceux qui font vivre le comité des fêtes de Bussy Saint Martin depuis 40 ans.

Leur dévouement contribue largement au plaisir de vivre à Bussy.



Vide-grenier du 15 septembre

Le vide-grenier annuel de Bussy Saint Martin s'est tenu le 15 septembre dans des conditions météorologiques clémentes.

Cette journée dominicale a offert aux passants et visiteurs l'opportunité de dénicher de véritables trésors, tout en permettant aux exposants de profiter d'une ambiance agréable et conviviale pour vider armoires et greniers. Rendez-vous l'an prochain ?

Une évocation orientale réussie !

La fête du village qui a eu lieu le 15 juin dernier, a une fois de plus émerveillé plus d'une centaine de convives, plongeant les participants dans une ambiance orientale envoûtante. Au programme, une danseuse talentueuse a captivé le public, entraînant de nombreux spectateurs avec elle. Les saveurs épicées du couscous servi, et la musique entraînante du DJ, ont contribué à créer une atmosphère festive et conviviale.

L'engagement de tous les bénévoles du comité des fêtes a été essentiel au bon déroulement de l'événement, qui restera dans les mémoires.





BUDGET DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 28 mars 2024, l'assemblée délibérante a voté le budget primitif qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- de maintenir une pression fiscale identique à 2023 ;
- de financer les projets d'investissement par autofinancement sans recours à l'emprunt.

	Dépenses	Recettes
Inscriptions nouvelles	2 420 115,79 €	773 252,82 €
Reprise du résultat N-1		1 646 862,97 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 420 115,79 €	2 420 115,79 €
Inscriptions nouvelles	1 729 021,89 €	1 510 145,52 €
Restes à réaliser N-1	9 057,68 €	
Excédent d'investissement N-1		227 934,05 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 738 079,57 €	1 738 079,57 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2024	4 158 195,36 €	4 158 195,36 €

Les principaux projets d'investissement 2024 sont l'étude préalable pour la restauration de l'Église Saint-Martin, l'extension du columbarium, la restauration de la porte d'entrée et du vitrail n°3 de l'Église Saint-Martin, le reprofilage de l'espace de stationnement aux abords du terrain de tennis, la réfection d'une partie des trottoirs de la rue du Parc, la rénovation de l'éclairage de la salle André Boureau, l'achat de matériels techniques, un pare-ballons pour le terrain de football et l'achat de défibrillateurs.

Les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti 2023 (30,57 %) et sur le non bâti 2023 (32,05 %) sont maintenus en 2024. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est maintenu pour 2024 à sa valeur 2019, soit 6,07%.

L'AGENDA de BUSSY

OCTOBRE

HALLOWEEN

26 ET 27

De 10h à 22h, cours de la Mairie et Salle des fêtes André BOUREAU

NOVEMBRE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

11

10h30 - Messe à l'église Saint-Martin suivie du dépôt de gerbes de fleurs au monument aux Morts et au cimetière.

MARCHÉ ARTISANAT D'ART

23 ET 24

Artisanat d'Art et la vente des produits du Terroir de Seine et Marne - Salle André Boureau
11h-18h samedi, 10h-18h dimanche.

DÉCEMBRE

FÊTES DE NOËL DES ENFANTS

8

Jusqu'à 10 ans. Spectacle et distribution de jouets par le Père Noël Salle André Boureau, à partir de 15h00.

GOÛTER DES ANCIENS

12

À partir de 70 ans - Salle André Boureau

CONCERT DE NOËL

14

18h00, Chorale « Chants de Noël » Eglise de Bussy-Saint-Martin

JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

10

19h00, Salle des fêtes André BOUREAU

Le CARNET de BUSSY

MARIAGES

TOUS NOS VŒUX

LAMURE Pierre-Louis et
LAURIOZ Madeleine
le 25/05/2024

SCHRIVER Aymeric
et ZIKMUND Nina
le 28/09/2024

Pierre-Louis et Madeleine



DÉCÈS

TOUTES NOS CONDOLÉANCES

André GUERRIER le 17/04/2024

LE TENNIS À BUSSY

Les inscriptions sont ouvertes et les adhérents sont invités à renouveler leur inscription.

